

Bruxelles, le 26 août 2015,

Cher(e)s membres,

L'Union des Artistes est actuellement une des rares associations qui offre à ses membres la possibilité d'éditer **entièrement gratuitement une page web personnelle attractive**, communicable vers des tiers, avec une adresse personnalisée, comprenant plusieurs photos, C.V., liens vers votre site personnel, votre éventuel agent, vos liens de réseaux sociaux et tout autre support que vous souhaiteriez insérer sur votre page !

De plus en plus d'agents, directeurs de casting, etc. nous consultent pour obtenir des renseignements sur nos membres !

Profitez-en et **ne tardez pas à compléter votre page** en suivant le « pas à pas » décrit en détails ci-dessous.

Attention : Seulement vous et vous seul pouvez faire cette démarche ! Certains d'entre vous l'ont déjà fait mais pas tous !!

Pour visualiser la liste de tous les membres de l'Union, allez sur notre site (www.uniondesartistes.be) dans l'onglet « A propos » et cliquez sur le menu « Membres de l'Union ».

Pour trouver un membre précis de l'Union, tapez en recherche son prénom suivi de son nom et vous aboutirez automatiquement sur sa page personnelle. Par exemple :

<http://uniondesartistes.be/membres/aurorepicavet>

L'Union vous a attribué automatiquement une page formatée avec votre prénom et votre nom, ainsi qu'un email et un mot de passe **provisoires**, mais c'est à

vous de compléter vos données personnelles, mot de passe, liens, C.V., photos, etc. Nous avons également mis en ligne quelques photos de membres nous-mêmes mais sans compléter leurs données personnelles !

Pour compléter sans tarder votre propre page personnelle, ajouter vos photos, films, C.V., etc., entrez votre prénom+nom (le tout lié et en minuscules) et votre mot de passe (lire ci-dessous la procédure en détails à suivre si vous vous connectez pour la première fois !). Cliquez ensuite sur « Se Connecter » ... et c'est fait !

Vous êtes maintenant dans votre espace personnelle que vous seul pouvez gérer, administrer et communiquer vers l'extérieur !

PROCEDURE à SUIVRE POUR VOTRE PREMIERE CONNECTION :

Pour compléter votre page personnelle de membre en ligne sur notre site de l'Union des Artistes,

Veillez procéder de la manière suivante:

- Allez sur le site de l'Union des Artistes: <http://www.uniondesartistes.be>. Sur la page d'accueil, tout en haut à droite, tapez dans les cases appropriées, votre *nom d'utilisateur* suivi de votre *mot de passe*. Ensuite, cliquez sur « Se Connecter »

Concernant votre nom d'utilisateur

Votre nom d'utilisateur est : votre **prénom** suivi de votre **nom**, le tout en:

- 1.lié;
- 2.minuscules;
- 3.sans espace;
- 4.sans accent ni cédille !

Attention !

Si il y a un trait d'union dans votre nom, vous devez l'inscrire dans votre nom d'utilisateur !

Exemples:

- Alain-Guy Durant donne : **alain-guydurant**
- Alain Van Door donne : **alainvandoor**
- Hélène de Warnotte donne: **helenedewarnotte**
- Anne-Marie Dupont donne: **anne-mariedupont**
- Pierre Dupont donne : **pierredupont**
- Armand Mentier-Durant donne: **armandmentier-durant**

Concernant votre mot de passe :

Attention !

Lors de votre première connexion, entrez le mot de passe automatique généré par l'Union → **ua:Agora7!**

Vous pourrez le remplacer ensuite par un autre mot de passe de votre choix (voir plus loin)

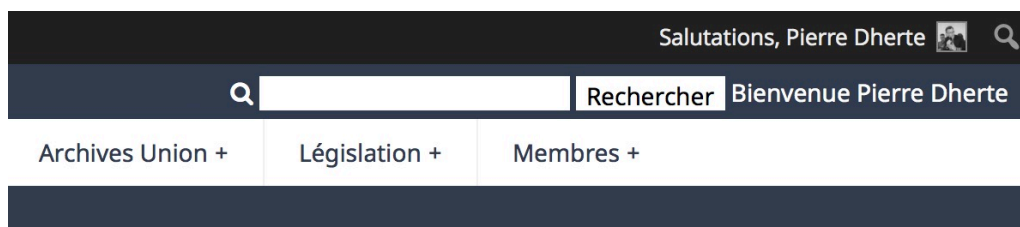
Attention → **ua:Agora7!** : soit dix caractères en tout, en ce compris les deux points et le point d'exclamation à la fin, et avec le respect des majuscules/minuscules !

Après avoir correctement tapé **votre nom d'utilisateur** (prénom + nom liés, en lettres minuscules) + **votre mot de passe** (ua:Agora7!), vous cliquez sur « **Se Connecter** »



Vous pouvez maintenant lire en haut à droite « Salutations » suivi de votre nom. De plus, un nouvel onglet intitulé « Membres+ » est apparu à la suite des autres onglets « Archives Union+ », « Législation », etc.

→ Cliquez sur « **Membres+** » et puis sur le sous-menu « **Profil** », juste en-dessous !



Vous êtes maintenant dans votre page personnelle de votre profil membre de l'Union des Artistes !

Vous pouvez la mettre à jour, modifier, ajouter, supprimer ou compléter vos informations personnelles: contact, CV, photos, biographie, etc.

Pour compléter correctement votre page « Profil », personnelle, suivez pas-à-pas la procédure décrite ci-dessous:

Vérifiez si les données correspondant aux informations suivantes sont correctes:

1. votre **prénom**
2. votre **nom**
3. votre **pseudonyme** : vous ne le modifiez pas car il doit être identique à votre identifiant qui ne peut être modifié !
4. votre **email** : vous remplacez éventuellement l'email provisoire par votre email personnel actualisé, sauf si ce dernier se trouve déjà correctement inscrit en ligne
5. Dans « **Informations de contact** »; vous remplissez les données correspondant à :
 - a) votre site web
 - b) votre compte Google+
 - c) votre compte Twitter
 - d) votre page Facebook
6. Dans « **A propos de vous** », vous avez un champ intitulé « Renseignements biographiques » : → nous vous conseillons de laisser ce champ vide pour le moment. Passez à la suite.
7. « **Nouveau mot de passe** »: rentrez ici votre nouveau mot de passe personnel qui remplacera celui généré automatiquement par l'union (ua:Agora7!). Et confirmez une seconde fois en dessous.
8. « *Secondary Roles* », « *Your Forum Signature* » et autres réglages WordPress: n'inscrivez rien dans ces champs de texte et passez directement à la suite avec les « options Site Union des Artistes » !

9. Dans « **options Site Union des Artistes** », vous inscrivez ce qui sera visible sur votre page personnelle :

a. vos éventuelles adresses **Facebook** et **Twitter**

b. cochez la case « Afficher l'agent dans les informations » pour rendre visible le nom de **votre agent** si vous en avez un, et son **site internet**

c. téléchargez votre **CV** (Attention : uniquement au format pdf !!)

d. cochez la case « **Afficher le profil en page d'accueil** » dans le cas où vous souhaitez que votre profil soit visible publiquement sur la page d'accueil du site de l'Union des Artistes (comme les actuelles photos défilant sur le site pour le moment avec le profils associés)

e. si vous avez choisi d'afficher votre profil en page d'accueil, joignez alors **une photo** de vous en cliquant sur « Ajouter une image ». Attention : la photo doit être au format noir/blanc et pas de taille carrée mais légèrement rectangulaire. Vous pouvez éventuellement cliquer sur votre photo (sur le petit crayon) et cliquer ensuite sur « modifier ». Là, vous pourrez éventuellement recadrer votre photo au cas où ...

f. Ensuite, plus bas, nous vous conseillons de cocher la case « **AFFICHER UNE BIOGRAPHIE ETENDUE** ». Dans cet espace, vous pouvez faire un copier-coller de votre **CV**, par exemple, ou d'autres **renseignements** divers

de votre choix. Vous supprimez d'abord le texte prédéfini par défaut qui s'y trouve actuellement et vous le remplacez par les informations de votre choix. Dans ce cadre, vous pouvez également associer des **liens internet**, d'autres **photos**, des **médias**, etc. Allez consulter nos profils d'administrateurs pour vous faire une idée sur ce qui est possible d'insérer:
<http://uniondesartistes.be/a-propos/conseil-dadministration/>

g. Enfin, tout en bas, vous définissez vos « **Activités dans le spectacle** ». Par exemple : comédien, danseur, chanteur, technicien, réalisateur, voix off doublage, etc.

N'oubliez surtout pas, pour finir, de valider vos changements et/ou ajouts en cliquant sur **METTRE A JOUR LE PROFIL !**

Et vous avez fini !

Revenez autant de fois que vous le souhaitez pour **actualiser vos informations** ;

Bonne chance,

Pour l'Union,

Pierre DHERTE